



Bruxelles, le 8 avril 2020

INVITATION A SOUMISSIONNER

Objet : Appel d'offres par procédure négociée pour un marché de moyenne valeur pour la fourniture de photos scolaires et d'événements

Mode de passation : procédure négociée

Mode d'attribution : par adjudication parmi les offres régulières et conformes au cahier des charges

Pouvoir adjudicateur : Ecole Européenne de Bruxelles III

Documents du marches disponibles : <https://www.eeb3.eu/fr/marches-publics/> Réf. : 2020-03

Madame, Monsieur,

1. L'école envisage la passation du marché public décrit en objet. Le dossier d'appel d'offres se compose de la présente lettre d'invitation, le cahier des charges accompagné de ses annexes et le projet de contrat que vous pouvez trouver sur <https://www.eeb3.eu/fr/marches-publics/>.
2. Si vous êtes intéressé par ce marché, je vous invite à faire parvenir votre offre de prix, **au plus tard le 18 mai 2020** à l'attention de :
Madame Carine HECTOR
Directrice adjointe pour l'Administration et les Finances
ECOLE EUROPEENNE DE BRUXELLES III
Boulevard du Triomphe 135
1050 BRUXELLES
3. Les offres doivent être adressées à l'école :
 - Par lettre recommandée – le cachet de la poste faisant foi,
 - Ou par porteur au coursier à l'attention de, Madame Carine Hector, Directrice adjointe pour L'Administration et les Finances,
 - L'envoi est fait sous double enveloppe. Les 2 enveloppes seront fermées, l'enveloppe intérieure doit porter le mention « appel d'offre à ne pas ouvrir par le service courrier ».
4. L'école peut, jusqu'à la signature du contrat, soit renoncer au marché, soit annuler la procédure de passation du marché, sans que les candidats ou les soumissionnaires puissent prétendre à une quelconque indemnisation.



5. La présente invitation à soumissionner ne constitue aucun engagement de la part de l'école. Celui-ci ne prend naissance qu'à la signature du contrat avec l'attributaire retenu.
6. Nous tenons à attirer votre attention sur le fait que la soumission d'une offre vaut acceptation des conditions contenues dans la présente invitation à soumissionner, dans le cahier de charges et dans le projet de contrat, et le cas échéant, renonciation du soumissionnaire à ses propres conditions générales ou particulières. Elle lie le soumissionnaire pendant l'exécution du contrat, s'il en devient attributaire.
7. La période de validité des offres, durant laquelle le soumissionnaire est tenue de maintenir toutes les conditions de son offre, est de 150 jours à partir de la date mentionnée au point 2.
8. Si vous ne commercialisez pas ce type de service ou si vous ne désirez pas participer au présent appel d'offre, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous le faire savoir par écrit.

Nous vous remercions d'avance de votre collaboration et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Carine HECTOR
Directrice adjointe pour l'Administration et les Finance